

Adopter un animal au refuge de la LVPA à Ardon...

Le refuge de la LVPA à Ardon prend sous sa responsabilité tous les chiens et chats abandonnés ou perdus.

La LVPA a l'obligation éthique et morale de les faire adopter par des personnes responsables, qui auront à cœur d'éviter un nouvel abandon ou des mauvais traitements, et sauront leur donner l'Amour et le Respect qu'ils méritent.

Il est donc légitime que les responsables du refuge prennent certaines précautions, imposées par la Charte des fondateurs de la LVPA, avant de confier leurs pensionnaires à une nouvelle famille.

Une somme relativement modique est demandée aux adoptants. Ceci, dans un double but :

1. couvrir les frais de pension et vétérinaires des animaux
2. faire prendre conscience, symboliquement, de la valeur du nouveau compagnon

Merci d'accepter de bonne grâce ces contraintes, destinées à assurer un futur agréable à nos pensionnaires.

Votre Refuge